

Point sur les procédures en cours

Reprise partielle d'actifs

Dans le cadre des procédures de redressement judiciaire et de sauvegarde judiciaire ouvertes auprès du Tribunal de Commerce de Lyon par AST Groupe et ses filiales¹, le Groupe annonce avoir reçu trois offres de reprises initiales relatives aux actifs liés aux activités industrielle et réseau du Groupe.

L'examen des offres définitives de reprises par le Tribunal de Commerce de Lyon est prévu lors de l'audience du 29 octobre 2024 et l'identité du repreneur retenu sera communiquée à l'issue du délibéré du Tribunal de Commerce de Lyon.

AST Groupe souhaite attirer l'attention de ses actionnaires sur le fait que, compte tenu de l'endettement du Groupe, les produits de cession perçus dans le cadre de la procédure collective de la société ou de ses filiales bénéficieront uniquement aux créanciers du Groupe et ne produiront aucune liquidité pour les actionnaires.

Par ailleurs, AST Groupe et ses filiales annoncent qu'elles ont sollicité de nouveau la prorogation du délai d'approbation, par l'assemblée générale de ses comptes sociaux et consolidés 2023, jusqu'au 31 décembre 2024.

Dans ce contexte, la cotation des actions d'AST Groupe sur le marché d'Euronext Growth Paris reste suspendue.

A propos d'AST Groupe

Constructeur, Promoteur et Industriel, avec 30 ans d'expérience, AST Groupe dispose d'un réseau national de concessionnaires qui distribue l'ensemble de ses marques en maison individuelle, notamment les maisons à ossature bois (NATILIA) et les studios de jardin à ossature bois (NATIBOX).

Retrouvez toute l'information d'AST Groupe sur www.ast-groupe.fr

AST Groupe
Relations investisseurs

Nathalie Sabben, Directrice Administratrice et financière
Tél : +33 (0)4 72 81 64 64
nathalie.sabben@ast-groupe.fr

AELIUM
Communication financière

Solène Kennis
Tel : +33 (0)1 75 77 54 68
skennis@aelium.fr



Eligible PEA et PEA-PME

Euronext Growth Paris - Mnémonique : ALAST – ISIN : FR0000076887

¹ Communiqué de presse du 1^{er} août 2024